ASSOCIATION des CADRES des CPE

Rapport annuel 2020-2021

L'ACCPE * Votre alliée professionnelle

Message de la présidente

Bonjour à tous,

Encore une fois, cette dernière année a été bien remplie. L'équipe de l'Association a fait un travail remarquable et remarqué. Le travail colossal de celle-ci, notamment pour atteindre l'équilibre budgétaire, a porté fruits. Les idées innovantes, la créativité, la rigueur de toute l'équipe méritent d'être soulignées et reconnues par nous, le conseil d'administration et par tous les membres.

Quelques faits saillants méritent d'être soulignés et gardés en mémoire. C'est pourquoi nous vous invitons à prendre connaissance de ce présent rapport annuel. Il permettra de rappeler qu'enfin, nous avons pu démontrer que la rémunération des directrices adjointes est encore à un niveau inacceptable. Nous le répétons inlassablement depuis de nombreuses années, mais les résultats de l'étude menée cette année nous ont clairement donné raison : ce qui était trop souvent mis en doute est dorénavant indiscutable. Et croyez-moi, nous ne laisserons pas cette étude être tablettée.

Vous les piliers du réseau, les acteurs et actrices du développement, avez droit à toute la reconnaissance méritée. Il est terminé le temps de vivre avec le syndrome de l'imposteur! Au même titre que les éducatrices dont la reconnaissance publique n'est plus mise en doute, vous méritez vous aussi une indéniable reconnaissance. Nous continuerons donc à travailler pour vous et nous collaborerons activement à toutes les tables et comités, en votre nom, pour y arriver.

De plus, n'oublions pas que cette année 2022 qui s'annonce en sera une de congrès! Historiquement, le nombre de membres a toujours augmenté en année de congrès... Nous espérons donc que vous serez les ambassadeurs qui permettront de ne pas faire mentir les statistiques et à votre association, de dépasser le chiffre magique des 1000 membres! Plus l'Association aura de membres, plus nous aurons de services et plus nous serons représentatifs.

Ensemble nous faisons et ferons la différence.

Soyons solidaires et fières de ce travail extraordinaire que nous accomplissons pour nos adultes de demain.

Je vous remercie au nom des membres du conseil d'administration pour votre confiance et soyez assurées que nous sommes à l'écoute de vos demandes.

J'en profite pour féliciter Élyse notre nouvelle DG et son équipe pour le travail extraordinaire et les heures non comptées qu'elles passent à faire briller l'Association.

Mes cordiales salutations à tous.

Martine Beaupré

Martine Beaupré, M.Sc.

Message de la directrice générale

Chères consœurs directrices,
Chers confrères directeurs,

L'année 2020-2021 aura été tout, sauf calme et reposante. La pandémie COVID-19, la réforme du ministre Lacombe avec son Livre blanc (25 ans après la naissance des CPE); l'étude sur les postes de DA; la pénurie de main-d'œuvre avec laquelle vous devez encore manœuvrer. Voilà pourquoi nous avions toujours en tête de poursuivre notre travail, afin de vous soutenir et de vous outiller face aux nouvelles réalités.

Enjeu de formation qualifiante

Les cadres ont un rôle de premier plan pour que les CPE/BC puissent offrir des services de haute qualité aux enfants. C'est pourquoi nous continuons à vous encourager à avoir une formation qualifiante (BAC pour les DG et le certificat pour les adjointes). Nous avons développé des partenariats avec les universités, afin de vous aider à y parvenir.

Formation continue

Nous vous avons offert une variété de formations et d'activités de développement professionnel répondant aux besoins. Nous avons voulu être plus présents, être près de vous à travers vos écrans lors de rencontres gratuites de réseautage (midi-discussion, déjeuner-causerie), pour échanger, pour réfléchir, mais surtout pour mieux comprendre vos besoins. Ces rencontres à taille humaine ont permis de vous soutenir; en cette période parfois difficile, vous n'étiez pas seule.

Présence quotidienne pour les membres

Avec notre équipe permanente, nous assurons une présence quotidienne par un accueil optimal en première ligne. Par nos nombreuses communications, en répondant à vos demandes de soutien, autant pour de l'information qu'au niveau du soutien juridique, en relations de travail, en droit du travail ou pour des conseils en gestion, nous sommes là pour vous.

Membrariat

La dernière année a aussi permis à votre Association de poursuivre sa croissance en terme de membrariat, mais aussi en fait d'augmentation des services offerts. Dans la dernière année, nous avons recruté plus de 200 nouveaux membres. Nous comptons sur vous pour poursuivre cette ascension vers l'objectif **1000 membres**.

En tant que gestionnaire, vous êtes à même de comprendre que l'augmentation du membrariat se traduit par une amélioration significative de notre situation financière. Si on analyse les résultats des 3 dernières années, on peut dire sans l'ombre d'un doute que nous avons réussi à redresser les finances de l'Association:

2018-2019	(124 076$)
2019-2020	(92 932$)
2020-2021	(10 090$)

Notre santé financière est bonne, mais pour avoir les moyens de nos ambitions, nous devons générer suffisamment de revenus pour continuer à vous offrir encore plus de services. L'amélioration continue de notre situation financière reste une priorité. L'équipe permanente travaille fort, mais nous avons besoin de votre complicité pour gagner ce pari!

Message de la directrice générale ★ Suite

Campagne de notoriété

Nous avons été plus présents que jamais sur les réseaux sociaux, LinkedIn et Facebook principalement, afin de poursuivre la stratégie qui vise à valoriser les cadres. Avec la thématique des chapeaux, nous avons voulu faire ressortir les différentes qualités des cadres en CPE/BC. Des membres qui portent le même nom ont accepté de porter le chapeau en prêtant leur image pour incarner l'unicité de chaque cadre.

Pour mousser encore plus cette campagne de notoriété, nous avons tenu le 27 mai 2021, le 1er évènement reconnaissance de l'ACCPE en collaboration avec différents partenaires pour former un jury indépendant. Ce fut l'occasion de faire ressortir 22 cadres qui se sont illustrés dans leur travail.

Défis 2021-2022

Pour sa part 2021-2022 comportera de nombreux défis pour l'Association des cadres et pour ses membres. Elle demandera une grande capacité d'adaptation : nouvelle loi et règlements; développement important de notre réseau. Pour votre Association à part l'objectif « 1000 membres », il y aura les négociations avec le gouvernement pour les conditions de travail des cadres; la mise en place d'un tout nouveau programme de développement professionnel des **cadres de la relève** (possiblement subventionné); la naissance d'un nouveau service d'accompagnement individuel par des cadres expérimentés retraités. Bref, « *2021-2022 sera tout sauf plate!* »

La **rémunération des directrices adjointes** est la préoccupation numéro 1 en ce moment à l'ACCPE! Il est primordial que les DA des CPE/BC obtiennent une reconnaissance et une rémunération respectueuses de leur travail. Il faut un rattrapage salarial historique pour les directrices adjointes qui vient s'appuyer sur les résultats de notre étude, sur le niveau de l'inflation qui atteint actuellement des sommets inégalés, et aussi sur les gains récents des éducatrices.

Les cadres ont de grandes responsabilités, la reconnaissance de votre profession passe par la reconnaissance de ce que vous faites individuellement. Plus nous serons nombreuses, plus nous allons faire LA différence! Votre reconnaissance passe aussi par le rayonnement de votre Association.

Pour conclure, je tiens à remercier le conseil d'administration de l'ACCPE pour son appui et sa confiance. Le CA est pour moi un phare, il m'éclaire, me guide pour m'aider à bien piloter ce beau navire qu'est NOTRE Association!

Élyse Lebeau, MBA, Adm.A
Directrice générale

Le conseil d'administration 2020-2021

Les administrateurs de l'Association des cadres exercent leur rôle et assument leurs responsabilités en respect des règlements généraux de l'organisation. Au-delà de l'adoption de politiques et d'orientations, ce sont des gens de passion qui s'impliquent activement dans les différents dossiers traités par l'Association. Ils savent faire briller l'expertise des cadres du réseau à l'interne, auprès de leurs pairs, autant qu'à l'externe, au niveau public ou politique.

La présidente

Martine Beaupré, M.Sc.
Directrice générale du CPE La Becquée et CPE-BC Des Petits Pommiers
Capitale Nationale / Chaudière-Appalaches

La vice-présidente

Julie Desmarais, B.Ed.
Directrice générale du CPE La Prairie
Montérégie

La trésorière

France Laramée, Adm.A, MBA
Administratrice cooptée
Membre issu de la communauté des affaires

La secrétaire

Isabelle Savary
Directrice générale du CPE Couri-Courette
Capitale Nationale

Les administratrices

France Cantin, BSc, MBA,
Directrice générale du CPE Soleil du Quartier
Montréal

Mélanie Gauthier
Directrice générale du CPE Franquette la Grenouille
Montérégie

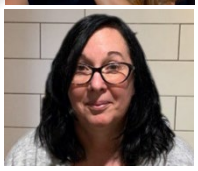

Stéphanie Guichené
Directrice générale du CPE La Fontaine
Montréal

Elyse Lebeau MBA, Adm.A
Directrice générale
Membre d'office sans droit de vote

Coup d'œil sur l'Association des cadres des CPE

L'Association des cadres des centres de la petite enfance est un regroupement professionnel créé au début des années 1980 par un groupe de cadres œuvrant dans le réseau des services éducatifs à la petite enfance sans but lucratif, ancêtre de l'actuel réseau des centres de la petite enfance (CPE).

Au 30 septembre 2021, l'organisation comptait 875 directrices générales (DG) et directrices adjointes (DA) de CPE, une hausse de près de 200 membres par rapport à l'année précédente; ce nombre nous assure d'une très bonne représentativité des cadres du réseau.

L'Association des cadres des CPE est la seule organisation reconnue pour représenter les cadres des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs auprès des représentants des employeurs et du ministère de la Famille.

Notre mission

L'Association des cadres des centres de la petite enfance a pour mission de représenter l'ensemble des cadres du réseau des CPE et les soutenir dans leurs relations de travail et leurs compétences de gestion.

Notre vision

Par ses pratiques avant-gardistes et fortes de ses 1000 membres professionnels de haut niveau, l'Association est la référence incontournable en tant que porte-parole des cadres des CPE.

Nos valeurs

Excellence

L'excellence se traduit par la volonté individuelle et collective d'accomplir son travail de manière remarquable, et ce, de façon continue et dans tous les domaines. Celle-ci se reflète notamment par l'innovation et la créativité. Notre association favorise le développement des compétences par la formation continue afin de rester continuellement sur la voie de l'excellence.

Équité

L'équité se traduit par le souci de l'Association des cadres d'offrir à tous ses membres des services adaptés à leur réalité et à leurs besoins ainsi que d'assurer aux cadres du réseau une représentation équitable face aux différentes instances.

Engagement

L'Association des cadres s'engage à être authentique dans ses actions, libre de toute influence dans le but de faire évoluer la profession.

Compétence

La compétence se définit en cinq axes soit les savoirs, le savoir-être, le savoir-faire, le savoir-agir et le savoir-devenir. L'Association agit avec compétence et en fait la promotion.

Si le *chapeau* te fait!

Journée Perfectionnement et Reconnaissance du 27 mai 2021

☆ *Bravo de vous être surpassés pour nous offrir cette journée! Chapeau à vous toutes!*

☆ *C'était super sur toute la ligne ! Bravo à vous tous pour votre travail exceptionnel !*

À cause de la pandémie de Covid19 qui sévissait depuis le printemps 2020, le congrès prévu en mai 2021 s'est transformé en journée de ressourcement et de formation. Proposée en virtuel, cette journée fut l'occasion de réfléchir à la profession de cadre en CPE/BC et d'en reconnaître l'importance.

143 participantes
6 conférenciers
6 panélistes
4 exposants en stands virtuels
Présence du ministre Mathieu Lacombe

Levons notre *chapeau* aux cadres qui en portent plusieurs

Animée par le comédien Sylvain Massé, la soirée Gala Reconnaissance fut l'occasion de souligner le travail de 22 cadres d'exception dont les réalisations professionnelles ont retenu l'attention d'un jury émérite, trié sur le volet.

197 participantes
6 catégories
23 prix Reconnaissance et 1 prix Hommage
22 récipiendaires

Nos 7 juges

Aurélie Blin Partenariats et Vie Associative Chantier de l'économie sociale **Annie Boilard** Présidente Réseau d'Annie RH **France L.L. Capistran** Présidente directrice-générale Parlimage, relations publiques et communications **Éloi Lafontaine-Beaumier** Directeur général Revue Gestion HEC Montréal **Simon Latulippe** Directeur général Pôle d'économie sociale Saguenay Lac St Jean **Francine Sabourin** Directrice générale Ordre des administrateurs agréés **Carole Trempe** Présidente Association des cadres supérieurs de la Santé et des services sociaux

☆ *C'était un événement qui a fait du bien! Je crois que nous en avions vraiment besoin et que l'équipe a bien saisi ce qui aiderait les cadres en cette foutue période!*

☆ *Un gros MERCI et félicitations à toutes l'équipe! Ce n'est pas évident de nous tenir intéressées du matin jusqu'au soir et vous avez réussi! Chapeau!*

Lauréates et lauréats 2021

Anne Laporte
CPE Chez Fanfan

Brigitte Arcand
CPE-BC Les Mille-Pattes

Brigitte Mériel-Bussy
CPE-BC Le Jardin Charmant

Céline Ricard
CPE La Marmicelle

Émilie Ricard
CPE Abracadabra

Ginette Masson
CPE-BC L'Antre-Temps

Isabelle St-Pierre
CPE La Marmicelle

Isabelle-Dominique Joubert
CPE La Culbute

Jean-Marc Méthot
CPE Cœur de Pomme

Joanie Boucher
CPE St-Luc

Louise Mandeville
CPE La Petite Semence

Louise Valiquette
CPE L'Arche des Petits

Lucie Chabot
CPE Le Sablier

Marie-Eve Gouin Bossé
CPE Rayon de Soleil

Mélanie Bertrand
CPE Aux Mille Jeux

Mélanie Gauthier
CPE Franquette la Grenouille

Naïma Boumedine
CPE Pierrot la Lune

Nancy Ashton
CPE Abracadabra

Nancy Cugliandro
CPE-BC Lieu des Petits

Pascal Joly
CPE Aux Mille Jeux

Sylvie Lambert
CPE Le Hêtre

Véronique Perreault
CPE des Petits Pommiers

Certificats
Papeterie Saint-Gilles

Artisan ébéniste
Daniel Lépine, Création de Zèbre

Les comités de travail de l'Association

L'Association des cadres joue un rôle actif dans plusieurs comités et groupes de travail. L'expertise des cadres et les intérêts de ceux-ci y sont représentés.

Les comités « internes » permettent quant à eux de recueillir les besoins de nos membres, de mieux connaître la réalité du terrain de l'ensemble des cadres des CPE et BC, de mener à bien nos actions de représentation ou de consolider l'Association.

Élyse Lebeau représente l'Association, notamment, aux :

- Comité paritaire d'assurance collective
- Comité de retraite du personnel des CPE et des garderies privées subventionnées du Québec
- Comité sur la planification de la main-d'œuvre qualifiée en service de garde

Table de discussion sur la rémunération et les conditions du personnel d'encadrement des CPE

Martine Beaupré, directrice générale
CPE La Becquée et CPE-BC Des petits pommiers (Québec et Chaudière-Appalaches)
Julie Desmarais, directrice générale
CPE La Prairie (Montérégie)
Ginette Masson, directrice générale
CPE L'Antre-Temps, Sainte-Agathe-des-Monts (Laurentides)
Élyse Lebeau, directrice générale
Association des cadres des CPE

Le comité DA a repris ses activités avec 3 réunions, et beaucoup de travail!

Comité Directrices adjointes des CPE/BC

Audrey Bédard, directrice adjointe
CPE-BC L'Essentiel (Capitale Nationale)
Julie Houle, directrice adjointe
CPE du Pic (Laval)
Nancy Labelle, directrice adjointe
CPE-BC L'Antre-Temps (Laurentides)
Frédéric Lamarche, directeur adjointe
CPE Viroulu (Montréal)
Nathalie Morin, directrice adjointe
CPE-BC Lieu des Petits (Montréal)
Ghislaine Pion, directrice adjointe
CPE La P'tite Caboche (Montérégie)
Isabelle St-Georges, directrice générale
CPE Tirelou (Lanaudière)

Les comités de travail de l'Association ★ Suite

Au terme de sa première année à la direction générale de l'ACCPE, madame Élyse Lebeau a bien sûr reçu sa première évaluation, la confirmant dans son poste.

Comité d'évaluation de la directrice générale

Martine Beaupré, directrice générale
CPE La Becquée et CPE-BC Des petits pommiers (Québec et Chaudière-Appalaches)
Julie Desmarais, directrice générale
CPE La Prairie (Montérégie)
France Laramée, administratrice
Membre cooptée du milieu des partenaires d'affaire

Au retour de notre journée de développement professionnel et de reconnaissance du 27 mai 2021, l'ACCPE a rapidement mis sur les rails son comité organisateur pour le congrès bisannuel prévu en présentiel les 18,19 et 20 mai 2022 au centre des Congrès de Saint-Hyacinthe. Les rencontres ont débuté dès le mois de septembre, afin de déterminer une thématique et une orientation. Les rencontres se tiendront mensuellement jusqu'à l'évènement, ce qui permettra à la permanence de l'Association de valider ses propositions, autant en terme de conférences que d'activités périphériques.

Comité du Congrès 2022

Marie-Claude Barrette, avocate
ACCPE
Sandrine Beaufrère, directrice générale
CPE Les Amis de Promis (Montréal)
Joanie Boucher, directrice générale
CPE de Saint-Luc (Montérégie)
Nathalie Bujold, directrice adjointe
CPE-BC de la Baie (Gaspésie – Les Îles)
Martine Desjardins, directrice générale
CPE Chapeaux ronds et Bottillons
Daphné Jean-Baptiste, directrice générale
CPE Technoflos (Montréal)
Élyse Lebeau, directrice générale
ACCPE
Brigitte Lépine, adjointe
ACCPE
Véronique Paquin, directrice adjointe
CPE La Relève VS (Montérégie)

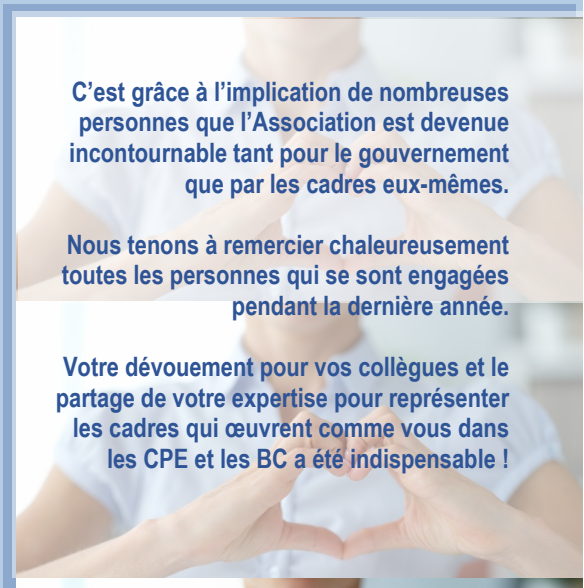

Service de formation et de développement professionnel

La reconnaissance professionnelle passe notamment par la formation; c'est ainsi que l'ACCPE réaffirme régulièrement que le baccalauréat devrait être la formation exigée pour une directrice générale, et le certificat, celle pour une directrice adjointe.

Pour favoriser l'accès à cette formation de base, l'ACCPE a, en 2020-2021, renouvelé son partenariat :

- Avec l'ENAP pour offrir le Programme Tremplin-ÉNAP, un microprogramme sur le thème de l'encadrement et la gestion des ressources humaines;
- Avec l'Université Laval pour offrir un certificat en gestion spécifique aux cadres actuels et les cadres de la relève des CPE/BC.

École nationale d'administration publique

Programme TREMPLIN – ÉNAP
Cohorte 2020-2021

- Individus et groupes : 13 participantes
- Habiletés de direction : 19 participantes
- Gestion du changement : 18 participantes

Cohorte 2021-2022

- 3 rencontres d'information
- 53 participantes

Objectif : ouverture d'une nouvelle cohorte à l'automne 2021

UNIVERSITÉ LAVAL

Certificat en Gestion de l'Université Laval

Selon le nombre d'inscriptions, le département de management de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval pourra faire débuter à l'hiver 2022 un certificat en management pour gestionnaires ou un certificat en gestion du changement et des équipes de travail.

- 4 rencontres d'information
- 70 participantes

Objectif : ouverture d'une cohorte en hiver 2022 avec 60 apprenantes

Un programme de formation dynamique et varié

Si le printemps 2020 a connu son lot de d'imprévus à cause de la pandémie, l'été a été très actif côté planification des formations et des activités de développement professionnel. Après une année d'ajustement difficile, le mode virtuel adopté pour les activités de formation, de réseautage et de soutien semble être une avenue plus que prometteuse, en terme de facilité d'accès, de temps et de distance.

Service de formation et de développement professionnel ★ Suite

Dès septembre, les membres ont pu s'inscrire à l'une ou l'autre des nombreuses activités proposées. De plus, tout au cours de l'année, de nouvelles propositions se sont rajoutées au calendrier.

Principales thématiques développées en 2020-2021

- Gouvernance et gestion : 145 participantes
- Informatique : 94 participantes
- Stress, soutien psychologique : 61 participantes
- Questions juridiques : 49 participantes
- Gestion du temps : 47 personnes
- Préparation à la retraite : 18 personnes
- Pédagogie : 7 personnes

En plus des formations et activités de développement professionnel, ateliers ou conférences ont été offerts aux membres :

Oser la santé psychologique au travail

- Conférence de Ghislaine Labelle lors de l'AGA 2020 le 27 novembre - 52 participantes

Restez centré dans la tourmente

- Conférence avec Nicole Bordeleau le 30 novembre – 73 participantes

Cultivez vos relations, récoltez le bonheur

- Midi Rencontre avec Benoit Chalifoux le 17 décembre – 111 participantes

Ça va bien? Et ta santé mentale, elle?

- Atelier avec Marie-Josée Viens le 3 février dans le cadre de la semaine de prévention du suicide – 20 participantes

Grâce aux nombreuses occasions créées pour sonder les besoins et accueillir les suggestions, l'équipe de l'ACCPE cherche constamment de nouvelles ressources ou de nouvelles formules qui répondent toujours mieux aux attentes de ses membres.

C'est ainsi qu'au calendrier, des rencontres d'information sur l'Association ont régulièrement été offertes pour rejoindre les non-membres. L'offre des Midi-Discussions a été extrêmement bien accueillie et l'idée de créer un hybride entre la formation et la midi-discussion (appelée Atelier90) a été mise sur les rails.

Tournée virtuelle en région

L'équipe de l'ACCPE a rencontré des DG des régions de Québec, Chaudière-Appalaches, de l'Outaouais, la Côte-Nord, la Gaspésie-Les îles, les Laurentides, la Montérégie, l'Estrie et le Centre-du-Québec. Le succès est indéniable : la tournée se poursuivra en 2021-2022!

Les thématiques des Midi Discussions et Ateliers90 de 2020-2021

- L'organisation des milieux, du travail : 52 participantes
- La santé psychologique au travail : 71 participantes
- Le soutien professionnel : 92 participantes
- Les questions juridiques et les politiques internes : 224 participantes

Les rencontres d'informations de 2020-2021

- Projet *Reprendre son souffle* avec Nathalie Bigras (UQÀM) : 79 participantes
- Programme *Agir en sentinelle* pour la prévention du suicide : 11 participantes
- Présentation du Tableau de bord opérationnel avec Descormiers Intelligence d'affaires : 398 participantes
- Présentation de PerfoCPE, outil de planification stratégique de Descormiers Intelligence d'affaires : 70 personnes

Service et soutien juridiques

Avec l'embauche de Me Marie-Claude Barrette en octobre 2020, les demandes de soutien juridique en droit et relations de travail ont suivi une courbe ascendante. Les contrats de travail et les fins d'emploi sont parmi les sujets les plus fréquemment abordés.

Fin d'emploi référées à l'ACCPE et dossiers ouverts Me Barrette

- 18 dossiers ouverts pour fin d'emploi
- 14 fins d'emploi qui ont été négociées avec indemnité de départ
- 2 dossiers sans entente sans poursuite
- 1 dossier sans entente avec poursuite entamée au civil
- 1 dossier en processus de négociation
- 7 dossiers ouverts nécessitant intervention juridique Me Barrette
- 6 dossiers avec vis-à-vis AQCPE
- 1 dossier avec vis-à-vis Assurance collective Desjardins
- 6 dossiers avec avocat externe

La rédaction ou la révision d'outils font partie des services de l'Association et à ce propos, l'expertise de notre avocate est grandement mise à contribution. En 2020-2021, l'Association a produit ou mis à jour :

Outils de gestion créés et offerts aux membres

- Modèle - Contrat de travail DG
- Modèle - Contrat de travail DA
- Politique relative à l'utilisation des médias sociaux et l'utilisation des appareils électroniques au travail
- Politique de gestion de performance
- Politique sur la formation et le développement professionnel

Répartition des motifs de consultation, année 2020-2021

Service de première ligne en relations du travail et en ressources humaines

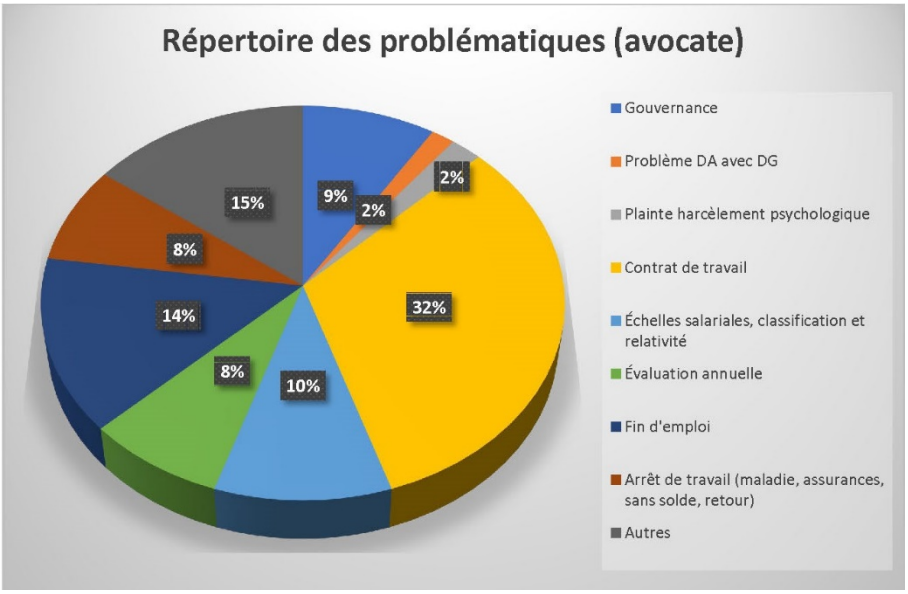

Service et soutien juridiques ★ Suite

Le service juridique de l'ACCPE permet de soutenir ses membres en cas de litiges ou de tout problème lié aux relations de travail. Toutefois, la priorité de l'avocate relève de la prévention. Avant que le drapeau rouge ne se lève, rien de mieux que de réfléchir, planifier, prévoir!

Publication du COIN DROIT, feuillet d'information juridique

- L'Assemblée générale annuelle et les nouveaux administrateurs
- Partir la rentrée scolaire du bon pied avec votre équipe
- Comment reconnaitre votre travail
- Les paramètres de la fin d'emploi
- Évaluation annuelle
- Les vacances, vos droits et vos besoins
- L'importance des politiques internes
- La politique sur les réseaux sociaux
- Le contrat de travail et ses nécessités
- Le harcèlement psychologique versus le droit de gérance

Les activités de formation et l'animation de groupes tels que les Midi Discussions ou les Ateliers90 permettent aux membres d'avoir accès à une information de première ligne quant à certaines préoccupations d'ordre juridique ou de relations de travail. Chaque mois, l'ACCPE met à son calendrier le plus grand nombre possible de ces rencontres formelles ou informelles, sachant que le besoin est grand et le temps, une denrée de plus en plus rare!

Quelques formations ou activités de soutien d'ordre juridique

- Harcèlement psychologique et droit de gérance
- Le contrat de travail des cadres
- DG depuis moins de 2 ans?
- Politique sur l'utilisation des médias sociaux et l'utilisation des appareils électroniques au travail

Soutien par la directrice générale

Répartition des motifs de soutien, année 2020-2021

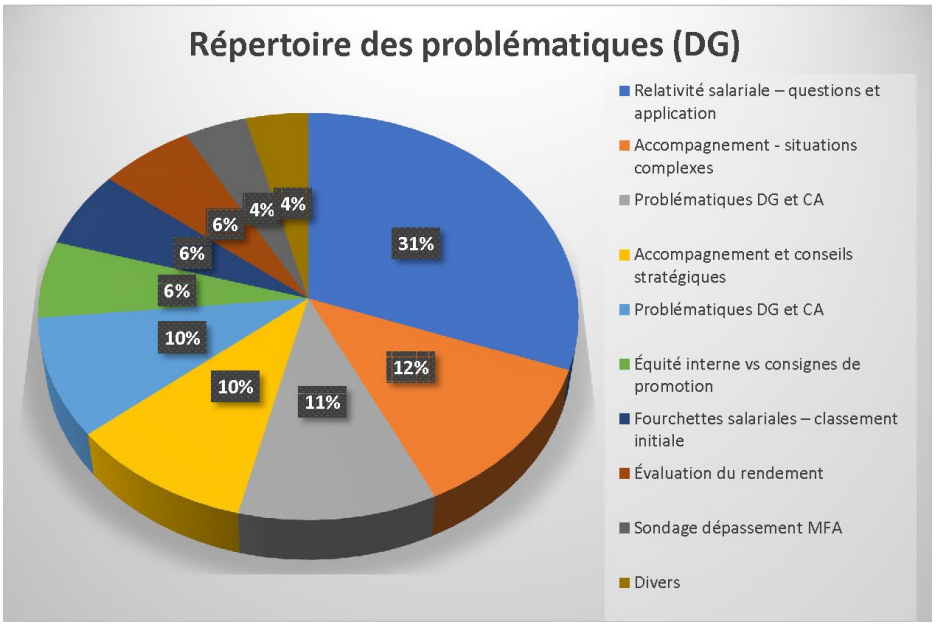

Programme d'aide aux membres ★ PAM

Soucieuse d'offrir à ses membres un soutien personnalisé et de les épauler dans l'exercice de leurs fonctions autant que dans leur vie personnelle, l'ACCPE a mis en place un Programme d'Aide aux Membres (PAM).

Chaque année, chaque membre en règle de l'Association bénéficie de ce programme de prévention, offert en collaboration avec le Brio RH – PAE. Cet avantage est **inclus dans la cotisation annuelle** et est fortement apprécié des utilisateurs.

Service professionnel de consultation, le PAM permet aux membres de discuter confidentiellement de leurs difficultés et de leurs préoccupations et d'y trouver une solution rapide et adéquate. Chaque membre bénéficie gratuitement de 5 heures de consultation par année, auprès de professionnels disponibles selon la nature de leurs besoins (psychologues, conseillers d'orientation des conseillers financiers, etc.).

Pour l'année 2020-2021, le programme a été utilisé par **60 membres** ce qui représente **170,25 heures de soutien professionnel**. Le PAM a été particulièrement utilisé pour des raisons de santé psychologiques et de bien-être au travail. Ces chiffres nous confirment que le programme répond à un besoin pour les gestionnaires. Par l'implantation de celui-ci, l'Association avait le souci de soutenir ses membres tant comme cadre, mais également comme individu.

Premier besoin	%	Détails
Carrière	6,67%	Insatisfaction de la tâche, réorientation de carrière
Conjugal	10%	Communication, conflits, séparation
COVID	3,33%	Changement professionnel, télétravail, difficultés personnelles et détresse
Familial	5%	Relation parents-enfants
Financier	6,67%	Budget, planification de la retraite
Juridique	10%	Civil, criminel, familial
Santé psy	26,67%	Anxiété, dépression, deuil, gestion des émotions, stress, traumatisme de vie, troubles d'adaptation
Travail	31,67%	Changement, adaptation, compétence, conflits de travail, épuisement professionnel, harcèlement, relation interpersonnelle, stress

Aux renouvellements des cotisations 2021 et de notre entente avec la firme qui offre le PAM, le conseil d'administration de l'ACCPE a décidé d'en modifier les modalités d'utilisation :

- Diminution des heures de 5 à 3 en raison de l'augmentation significative des coûts du PAM et considérant que les coûts pour être membre de l'ACCPE ne couvrent pas les coûts des 5 heures (à 100$ de l'heure) du service;
- Retrait de certains services auxquels nos membres ont déjà accès par l'entreprise d'autres entreprises, tels que les institutions financières, les compagnies d'assurances (comme les Assurances Bernier et filles, etc.) ou notre propre service juridique.

Les communications

La communication est un maillon essentiel au bon fonctionnement d'une organisation. Dans cette optique, l'Association des cadres s'est assuré de travailler efficacement ses communications et d'assurer une présence sur les différentes tribunes. Que ce soit par téléphone, message courriel ou infolettres, les communications de l'ACCPE se sont développées, notamment grâce à la présence attentive de l'adjointe à la direction et aux communications. Des suivis serrés sont effectués pour mettre à jour les listes de membres et permettre aux informations, aux relances, aux confirmations, aux sondages ou à tout autre envoi d'arriver à destination!

Chaque mois de septembre à juin, l'ACCPE fait parvenir à ses membres l'infolettre **L'Indispensable**. Outil privilégié de communications, c'est l'occasion de faire le bilan des activités et des dossiers récents et à venir.

Présence sur les réseaux sociaux

Au 1er octobre 2021

Page Facebook
644 abonnés

Page LinkedIn
368 abonnés

> La qualité de notre communication est déterminée non par la manière dont nous disons les choses, mais par la manière dont elles sont comprises.
> *-Andrew Grove*

Au cours de l'année 2020-2021

54 envois de masse
- 18 communications sur des sujets politiques, des dossiers nationaux ou des prises de position publiques
- 16 communications de rappel ou d'avis de nouvelles formations au calendrier
- 6 invitations à participer à des sondages ou des enquêtes
- 8 communications liées à des partenariats, de la promotion ou la campagne de valorisation des cadres
- 6 rappels de renouvellement de cotisation ou de sollicitation auprès de nouveaux membres

10 infolettres mensuelles
- Au 31 octobre, l'Infolettre était envoyée à 1398 adresses courriels différentes, les courriels personnels ou professionnels des membres

93 offres d'emploi
- 36 postes de directrices adjointes et 57 postes de directrices générales

Amélioration des services : sondage à nos membres

Le 26 février 2021, nous avons fait parvenir un questionnaire visant à dresser une liste de suggestions de formations, de ressources et de valider les besoins de nos membres en terme de développement professionnel.
Pas moins de 346 personnes y ont répondu.

Autres questionnaires

Invitation aux DG des CPE/BC du Québec à nous transmettre les courriels des cadres non-membres, afin de pouvoir dresser une liste à jour.

Invitation aux utilisateurs du Tableau de bord opérationnel à nous transmettre leurs besoins et questions pour faciliter la mise en place des groupes de soutien par Descormiers Intelligence d'affaires.

Les communications ★ Suite

Campagne de valorisation

Contrairement aux cadres d'autres réseaux, les cadres des CPE/BC n'ont pas de véritable notoriété publique ou de reconnaissance politique, loin de là! C'est malheureusement le triste constat qui a été fait, une fois de plus.

Afin d'aider à pallier ce problème récurrent, il a été suggéré de mener une campagne de valorisation qui puisse, grâce à un visuel ludique et professionnel, suggérer que les cadres effectuent une multitude de tâches variées : on leur demande d'être créatives pour régler une grande variété de problèmes, de régler des conflits, de créer des liens de partenariats, de construire au sens propre comme au figuré, de gérer des chantiers, de gérer le personnel, de planifier les budgets, d'éteindre tous les feux, etc. Les cadres effectuent beaucoup de travail non reconnu, travaillent avec un grand nombre de clientèles et de réalités socio-économiques. Leur salaire est toujours dénoncé, malgré l'ampleur de leurs responsabilités. Et malgré tout, la profession de cadre en CPE/BC est merveilleuse!

12 semaines de campagne
1 chapeau par semaine
2 publications Facebook et LinkedIn par semaine

Nos cadres sont *uniques!*

Merci à nos jumelles qui se sont prêtées au jeu de l'unicité!

Les deux Diane Caron
Les deux Nathalie Charbonneau
Les deux Sylvie Cloutier
Les deux Daphné(e) Jean-Baptiste
Les deux Lucie Martin
Les deux Nancy Ménard
Les deux Caroline Tremblay
Les deux Valérie Tremblay

Prises de parole et relations extérieures

L'Association des cadres des CPE est la seule organisation reconnue pour représenter l'ensemble des cadres des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs auprès des représentants des employeurs et du ministère de la Famille.

La représentation et la défense des intérêts des cadres occupent une très grande place dans le mandat et la mission de l'ACCPE. Les prochaines pages font état des dossiers dans lesquels nous avons pris position en votre nom ou dans lesquels les relations établies entre l'ACCPE et les partenaires ont eu un impact notable sur la reconnaissance des cadres.

Représentations auprès du ministère de la Famille

Descriptions d'emploi et le profil des compétences – Mise au point avec le Ministère

Les descriptions d'emploi et les compétences clés ont été élaborées par le ministère de la Famille en collaboration avec des représentants de l'Association des cadres des centres de la petite enfance, de l'Association québécoise des centres de la petite enfance et du Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance.

Ce document a pour but de soutenir le conseil d'administration dans ses rôles et responsabilités à l'égard du personnel d'encadrement. Il vise plus précisément à présenter les descriptions d'emploi et les compétences clés de:

la direction générale (DG);
la direction adjointe en installation (DAI);
la direction adjointe du bureau coordonnateur (DABC);
la direction adjointe à l'administration (DAA).

Divers outils peuvent être développés sur la base de ces descriptions d'emploi et de ces compétences clés :

Offres d'emploi, grilles d'entrevue de sélection, objectifs de rendement, grilles d'identification des besoins de perfectionnement, etc.

Conséquemment, le document peut aussi aider la direction générale à s'acquitter de ses responsabilités en lien avec le personnel d'encadrement qui relève d'elle (DAI, DABC, DAA).

Le document *Descriptions d'emploi et le profil des compétences* a été publié en janvier 2021 et le ministère de la Famille a communiqué directement aux membres des conseils d'administration pour leur transmettre les descriptions d'emploi et le profil des compétences des postes d'encadrement, et ce, sans informer les directions générales de la publication de ce document important.

Nous avons réagi rapidement **en exprimant notre malaise au Ministère**. En recevant directement cette correspondance, les conseils d'administration pourraient croire que l'embauche des directrices adjointes relève de leurs responsabilités et qu'elles sont leurs employées, alors que la seule employée du conseil d'administration est la directrice générale.

Prises de parole et relations extérieures ★ Suite

Rapport d'activités des CPE – Mise au point avec le ministère de la Famille

Il a été porté à notre attention que le rapport d'activités du Ministère transmis aux CPE/BC comportait une question à propos de **l'adhésion des cadres à l'Association des cadres des CPE**. Nous avons souligné au Ministère notre grand étonnement lorsque nous avons pris connaissance de ces questions : en effet, l'adhésion d'un cadre à l'Association ne concerne aucunement les activités de la corporation.

Rappelons en effet que le rapport d'activités du Ministère s'inscrit dans un but de collecter des données pour lui permettre «de tracer annuellement le portrait des services de garde éducatifs et le profil de leurs utilisateurs au Québec».

Or, l'appartenance d'un cadre à une association ou à tout autre groupement ne relève ni du portrait des services de garde ni du profil de leurs utilisateurs. Le rapport d'activités n'est pas l'outil approprié pour sonder les CPE/BC sur cet aspect: non seulement cette information ne leur appartient pas, mais elle outrepasse également son objectif et son cadre légal. Nous vous avions recommandé de répondre à cette question seulement si vous étiez à l'aise de le faire et nous en avions informé le ministère de la Famille. Nous avons également sollicité la collaboration des Associations nationales pour aviser les CA des CPE/BC que cette question est de nature personnelle.

Tables de discussion

L'Association encourage, favorise et soutient un haut niveau de professionnalisme chez ses membres, ainsi que sur l'importance de régler les problèmes d'iniquité dans les conditions de travail des cadres du réseau.

Étude sur les Directrices Adjointes

En collaboration avec l'AQCPE et le CQSEPE, nous avons réalisé une étude visant à analyser la situation quant à l'attraction et à la rétention des directions adjointes dans le réseau des CPE et des BC – étude de comparativité. Nous avons nommé la firme externe PCI-Perrault Conseil, un des plus importants cabinets-conseils indépendants spécialisés en gouvernance et rémunération globale au Canada, pour mener à bien cette entreprise. Parallèlement à l'étude, nous avons mené un sondage, afin de nous aider à dresser un portrait de la situation des directrices adjointes et avons posé quelques questions sur leur départ au cours des dernières années.

Nous avons présenté les résultats de l'étude le 30 juin au Ministère et le mercredi 15 septembre, aux cadres.

Vous avez été très nombreuses, directrices générales et directrices adjointes, à assister à la présentation des résultats de l'enquête sur la rémunération des directrices adjointes. Si vous souhaitez l'entendre à nouveau ou simplement parce qu'il vous a été impossible d'y assister en tout ou en partie, l'enregistrement est toujours disponible.

Nous sommes convaincues que les résultats de l'étude mettent enfin en lumière les différentes lacunes observées dans la rémunération globale des directrices adjointes. Devant les écarts importants présentés dans l'étude, nous aurons maintenant un argumentaire solide face au bailleur de fonds, le ministère de la Famille. À suivre!

Prises de parole et relations extérieures ★ Suite

Cueillette de données en matière de rémunération du personnel-cadre

Comme convenu dans la lettre d'entente numéro 1, signée le 1er mai 2020 par l'Association des cadres des centres de la petite enfance, l'AQCPE, le CQSEPE et le ministère de la Famille, il était prévu que ce dernier transmette un questionnaire aux corporations CPE, CPE-BC et BC, afin de mieux comprendre les raisons qui expliquent pourquoi certains cadres ont une rémunération plus grande que leur fourchette salariale. Il s'agit d'une contrepartie qui avait été négociée dans le cadre de l'entente globale.

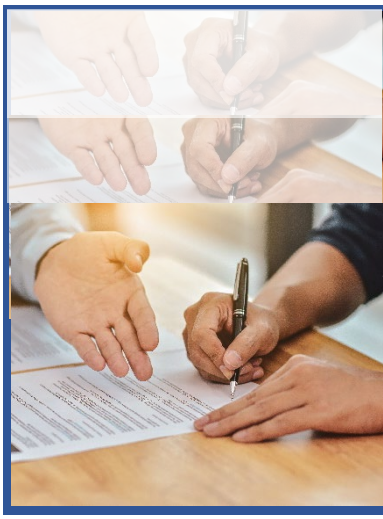

Nous avons donc transmis, à deux reprises, nos commentaires au Ministère en préparation de la version finale de ce sondage. La plupart de nos préoccupations ont été prises en compte et nous considérons que le questionnaire respecte l'objectif de la lettre d'entente no.1. Le sondage a été envoyé le 18 mai 2021 à la présidence des conseils d'administration et à la direction générale des CPE/BC. Il a été convenu que le sondage reste anonyme pour respecter la confidentialité des données recueillies.

Relativité salariale de 2.4 %

En ce qui concerne la question de la relativité salariale, deux exercices distincts se sont tenus: un pour les directions adjointes et un pour les directions générales.

Le budget total consenti pour l'exercice de relativité salariale correspond à un maximum de 2,4 %

Le Ministère a présenté ses tableaux comparatifs au Secrétariat du Conseil du trésor et ils nous ont été présentés le 5 novembre dernier.

Nous avons pu collaborer notamment à la foire aux questions du Ministère en **clarifiant les consignes des versements**.

De décembre à mars, nous avons soutenu de nombreuses cadres pour **l'application de la relativité salariale**.

Nous avons également tenu un **Webinaire** avec l'AQCPE et une **présentation** avec le CQSEPE.

Mise à jour du Guide administratif

Nous avons commencé les échanges avec l'AQCPE et le CQSEPE pour la révision du **Guide de la classification et de rémunération du personnel d'encadrement des CPE.**

Ce Guide vise à :

- Présenter une classification cohérente des emplois de directrices générales et de directrices adjointes;
- Présenter une structure de rémunération pour les emplois de directrices générales et de directrices adjointes;
- Favoriser l'uniformisation des pratiques de gestion des ressources humaines à travers le réseau, et ce, dans une perspective de saine gestion des fonds publics.

Prises de parole et relations extérieures ★ Suite

Travaux concernant la qualification et la formation des cadres

3 rencontres ont eu lieu jusqu'à maintenant

- Discussion sur les qualifications requises
- Discussion sur les divers scénarios et programmes offerts pour compléter le 2e et 3e certificat pour les DG
- Pour l'ACCPE, la formation initiale requise pour les DG est toujours le BAC et pour les DA, le certificat universitaire.

Représentations auprès du cabinet du ministre de la Famille

Au cours de l'année 2020-2021, nos relations avec le ministre de la Famille ou avec son cabinet ont continué à se développer. Nous avons eu quelques échanges pour :

- **Partager nos observations sur le réseau et sur le ministère;**
- **Faire connaitre nos questionnements par rapport à la réelle reconnaissance des cadres, mais aussi du réseau des CPE/BC par rapport à d'autres ministères;**
- **Discuter sur l'avenir;**
- **Présenter les résultats de l'enquête sur la rémunération des directrices adjointes, et bien sûr…**
- **Convaincre le cabinet que nous sommes ses meilleurs alliés!**

Un Livre blanc sur la réforme de notre réseau

Nous ne pouvons que féliciter l'initiative du ministre Lacombe qui, 25 ans après la création de la première Politique familiale québécoise, a écouté les recommandations des femmes, leaders et visionnaires, qui ont rêvé et bâti le réseau des centres de la petite enfance avec force et conviction. Nous tenons à remercier les directrices générales et adjointes qui ont contribué au Mémoire que nous avons déposé, en nous apportant leurs points de vue et leurs recommandations, et en mettant à profit leur grande expertise.

Le ministère de la Famille a tenu des consultations afin de rédiger un livre blanc sur la réforme du réseau des services de garde. Le 15 juin 2021, nous avons profité de la conjoncture favorable et de l'ouverture pressentie de notre ministre pour alimenter la réflexion à la lumière de nos nombreuses et solides expériences dans le dossier du développement. Le ministre semblait très conscient des problèmes et enjeux, ses attentes étaient claires: en plus d'identifier les irritants, nous lui avons apporté des pistes de solutions.

Nous voulons un réseau de CPE/BC accessible pour assurer l'égalité des chances à tous les enfants et permettre aux parents de contribuer à l'économie du Québec.

Notre Mémoire complet est disponible sur le site du Ministère.

Prises de parole et relations extérieures ★ Suite

Délégations protocolaires

Le 27 mai, le ministre de la Famille, **Mathieu Lacombe** s'est adressé aux cadres lors de notre grande journée Perfectionnement. Ce fut un honneur de l'accueillir parmi nous, car n'est-il pas de plus grande marque de reconnaissance publique que de recevoir cette reconnaissance de la bouche même de notre ministre?

En soirée, qui de mieux placé pour pallier le manque de reconnaissance envers la profession de cadre en CPE/BC que l'ex-première ministre du Québec, madame **Pauline Marois**, pour notre premier Gala reconnaissance des cadres… Elle fut accueillie à bras ouverts et avec beaucoup d'enthousiasme!

Manque de reconnaissance du réseau et des cadres

Nous avons rencontré le 17 août dernier les représentants du Cabinet du ministre Lacombe. Pendant l'heure et demie que s'est déroulée ce fructueux échange, nous avons mis en évidence tous les immenses défis que les cadres doivent relever et les impératifs à régler dans un avenir le plus court possible. On a parlé de la pénurie de personnel, des arrêts de travail, des réorientations de carrière, des épuisements professionnels, de l'impact de la COVID... et surtout du manque de reconnaissance dont souffre notre réseau.

Le Cabinet semblait très conscient de la situation. Il connaît les enjeux et partage nos préoccupations. Le message qui nous a été transmis pour vous est assez clair: les cadres ne doivent pas lâcher. Le ministre a besoin des cadres pour continuer le développement des places en CPE/BC et nous devons tout faire pour y arriver.

Mesures administratives de 17% pour les éducatrices - L'ACCPE appuie la mesure

Restez avec nous, on a besoin de vous! avait lancé le ministre de la Famille Mathieu Lacombe en annonçant des mesures administratives temporaires d'un maximum de 17% pour les éducatrices qualifiées, qui travaillent actuellement à temps plein.

L'Association des cadres des CPE a alors manifesté son appui envers ce premier pas vers la reconnaissance des éducatrices. Mais évidemment, nos attentes sont beaucoup plus élevées; nous espérons toutefois que cette mesure administrative contribuera à faire patienter les éducatrices pendant les négociations.

L'Association des cadres des CPE est heureuse pour les éducatrices et souhaite que cette offre soit encore bonifiée d'ici la fin des négociations.

Mais…

En aucun cas, nous ne pourrons cautionner une offre, même temporaire, qui diminuerait la qualité de l'offre de services offerts aux enfants.

Nous sommes craintives sur l'équité interne, et nous veillerons à ce que les autres employés **et les cadres** ne soient pas oubliés dans ce vaste redressement salarial.

Prises de parole et relations extérieures ★ Suite

Augmentations salariales des éducatrices et développement du réseau des services de garde

À l'instar de milliers de personnes préoccupées par les conditions de travail de nos professionnelles de la petite enfance, l'Association des cadres des CPE a pris connaissance du projet de loi « Grand chantier pour les familles » déposé par le ministre Mathieu Lacombe, et a publiquement réagi.

Précisons que pour assurer la présence d'une main-d'œuvre qualifiée en nombre suffisant, un rehaussement majeur des salaires doit être fait pour attirer et retenir le personnel des CPE. L'offre déposée est intéressante, mais insuffisante. Il faut un rattrapage historique qui tienne compte de l'inflation qui atteint actuellement des sommets et qui permette de réfléchir à l'équité salariale entre les différents postes en CPE/BC, notamment les postes de directrices adjointes.

Les priorités identifiées pour compléter le réseau sont louables. Toutefois, la plus grande d'entre elles est de remettre l'égalité des chances au cœur même de ce chantier. Chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'une place de qualité, chaque enfant doit pouvoir développer son plein potentiel. De plus, toutes les priorités doivent être soigneusement orchestrées pour permettre d'atteindre une plus grande qualité de service pour les enfants.

Il faut garder confiance et patienter: les nouveaux salaires octroyés aux éducatrices doivent, dans une certaine mesure, respecter l'équité interne. Historiquement, les conditions salariales des cadres ont toujours été négociées après celles du personnel salarié. Il faut se réjouir des gains des salariées, car ceux-ci auront inévitablement des répercussions sur les vôtres.

Nous travaillons pour vous: n'hésitez pas à communiquer avec nous ou à vous inscrire à l'une ou l'autre de nos rencontres d'information que nous proposons chaque mois.

Message de l'ACCPE à votre CA

Les cadres des CPE/BC ont travaillé d'arrache-pied, cette année plus que jamais, afin de garder le cap en pleine pandémie mondiale.

Vous vous êtes grandement démarquées par votre engagement inébranlable.

C'est pourquoi votre Association croyait important d'adresser une lettre aux membres des conseils d'administration. Il s'agissait d'un petit coup de pouce pour soutenir votre CA dans la démarche d'évaluation du rendement et permettre que leur réflexion reconnaisse objectivement votre travail exceptionnel.

Cette crise aura mis en lumière, plus que jamais, la mission des CPE/BC, reconnue par tous comme essentielle non seulement pour le bien-être des enfants, mais aussi de celui des familles et de l'ensemble de notre société.

Rencontre dans les Regroupements régionaux

Nous avons présenté l'Association aux membres des Regroupements.

C'est une bonne façon d'entretenir de bonnes relations avec les Regroupements des CPE et démontrer que l'Association offre des services différents et complémentaires à ceux-ci.

Coup de pouce des partenaires financiers

Au long de 2020-2021, l'ACCPE a pu bénéficier du soutien financier de plusieurs entreprises qui ont profité de la visibilité que le plan de commandite leur offre. L'achat d'espaces publicitaires dans les communications, notamment les Infolettres, constitue la visibilité la plus intéressante pour ces partenaires puisqu'elle rejoint l'ensemble de nos membres, directement.

La journée de perfectionnement et de reconnaissance du 27 mai a également constitué une plateforme de visibilité très intéressantes pour eux, plusieurs se sont associés aux prix remis dans le cadre du Concours, d'autres ont tenu des kiosques d'information virtuels à l'heure du dîner.

Partenaires Haut de Forme

william coop

DESCORMIERS INTELLIGENCE D'AFFAIRES

ISA légal INNOVATION SOLUTION ACTION

GESTION PARAMÉDICAL

ASSURANCES ANDRÉE BERNIER & FILLES INC. Cabinet en assurance de dommages

HIGHSCOPE Québec

CASIOPE

amisgest

Partenaires Canotier

BB.ca Brault & Bouthillier Éducation

Jambette.com INNOVER DANS L'ESPACE RÉCRÉATIF

Partenaires Casquette

HIGH5 AGENCE DE MARQUE

NATIS

UNNO

Les midis santé

ccmg

Double Espresso AGENCE DE PUBLICITÉ

HÔTEL CHÂTEAU LAURIER QUÉBEC

En plus des espaces publicitaires, plusieurs partenaires ont offert, à la demande, des privilèges à nos membres. Nous souhaitons les en remercier chaleureusement.

DESCORMIERS INTELLIGENCE D'AFFAIRES

ASSURANCES ANDRÉE BERNIER & FILLES INC. Cabinet en assurance de dommages

GESTION PARAMÉDICAL

gestion HEC MONTRÉAL

ISA légal INNOVATION SOLUTION ACTION

HIGHSCOPE Québec

UNNO Spécialiste des Technologies de l'Information et de la Communication

amisgest

JTR Coaching

Nos partenaires privilèges de 2020-2021

- Amisgest
- Assurances Andrée Bernier et filles
- Descormiers Intelligence d'Affaires
- Gestion HEC Montréal
- Gestion Paramédical
- HighScope Québec
- IsaLÉGAL
- JTR Coaching
- UNNO Technologies de l'information

L'ACCPE a profité de la rentrée de septembre 2021 pour déployer son nouveau plan de visibilité et commandites, permettant aux partenaires financiers de s'associer, encore cette année, à l'Association.

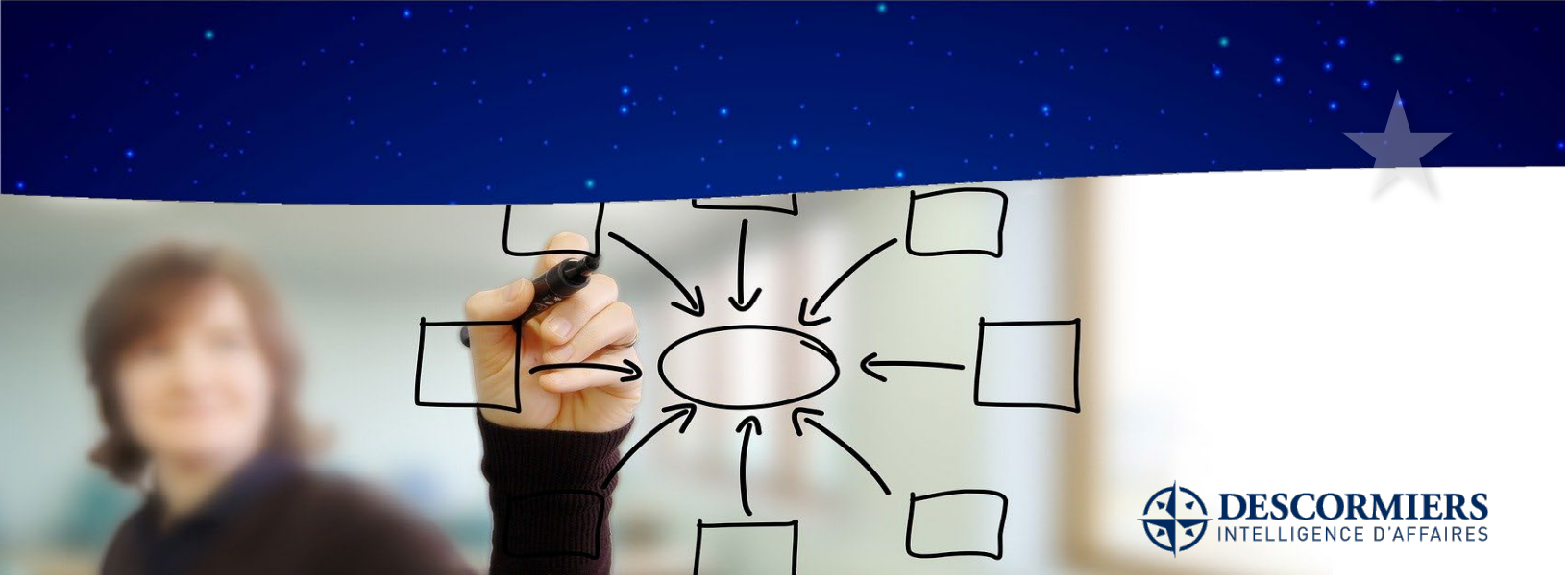

Coup de pouce des partenaires financiers ★ Suite

Il est essentiel pour l'Association des cadres des CPE de développer des outils qui soutiennent ses membres dans leurs nombreuses tâches de gestion.

Le solide et précieux partenariat entre l'ACCPE et Descormiers Intelligence d'Affaires a fait naître le **Tableau de bord opérationnel**, une plateforme web super performante validée et testée par des gestionnaires de CPE, petits et grands, et de BC.

Outil de travail incomparable, le TBO a facilité le travail de plusieurs dizaines de gestionnaires à ce jour; il fait gagner un temps précieux, puisqu'il couvre les opérations des différentes sphères d'activités de gestion : administrative, pédagogique, ressources humaines, ressources matérielles, gouvernance.

Simple d'utilisation, hyper complet au départ, demande un minimum d'investissement et de formation. Peu coûteux pour ce qu'il offre. Génial dans l'optique d'un transfert de responsabilités ou d'un plan de relève. - *Une directrice de CPE*

Pour donner au TBO un maximum de visibilité, l'Association et Descormiers ont accordé une longue entrevue disponible sur le blogue d'Amisgest.

Entre décembre 2020 et octobre 2021, 11 séances d'information sur l'utilisation et l'intérêt du TBO ont été offertes gratuitement aux gestionnaires ainsi qu'aux administrateurs de CPE/BC.

398 personnes ont bénéficié de l'une ou l'autre de ces rencontres.

86 CPE/BC travaillent actuellement avec le TBO.

Le tableau de bord opérationnel est votre disque dur externe de votre cerveau!

Le tableau de bord opérationnel est en quelque sorte, votre mémoire corporative!

Pour nous joindre

Association des cadres des CPE
1494, ave Victoria, Greenfield Park (Québec) J4V 1M2

T. 514-933-3954
info@associationdescadres.ca

www.associationdescadres.ca

Suivez votre Asso sur les réseaux sociaux

Facebook : accpe.Association.cadres.CPE
LinkedIn : company/association-cadres-cpe
Twitter : @Accpe_CadresCPE

Venez nous rejoindre, on vous attend!